

Qualimétiers Garonne Quercy Gascogne

Porteur du projet : Association Artisans Numériques



PETR Garonne Quercy Gascogne



Subvention FEADER de 42 672.43€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 23/05/2019

Site internet : <https://blog.cma82.fr/2018/12/31/qualimetiers-garonne-quercy-gascogne-une-place-de-marche-locale-pour-leconomie-artisanale-2/>

Réalisé à l'échelle du PETR, ce projet d'animation innovant pour les entreprises artisanales, en partenariat avec les 6 communautés de communes et la Chambre de Métiers a été mis en œuvre par l'association Artisans Numériques. Créée en mars 2017, cette association a pour mission le développement d'outils méthodologiques, pédagogiques et technologiques liés aux Métiers de l'Artisanat.

Le programme « Qualimétiers Garonne Quercy Gascogne » a pour objectif de promouvoir les qualifications des métiers de l'artisanat auprès du grand public mais aussi d'animer la filière artisanale par le développement d'une qualification numérique en partenariat avec le réseau des Fablabs du territoire. Il vise à inciter à une consommation de proximité et permettre aux entreprises d'être plus visibles et compétitives dans leurs offres de services.

OBJECTIFS :



- **création de la plateforme wequalimetiers.fr/garonne-quercy-gascogne :** outil de recensement, de promotion et de prospective des métiers de l'artisanat. La réalisation a impliqué des partenaires économiques, les collectivités et les artisans chez qui des captations vidéos ont été réalisées.
- **mise en place d'une labellisation « artisan numérique »** avec le réseau des FabLabs de Valence d'Agen et Moissac. Les artisans qualifiés sont identifiés sur la plateforme web qualimétiers.

Deux emplois de développeur web à temps plein ont été soutenus dans le cadre du programme LEADER, pour la mise en œuvre de ce projet.

La demande d'aide LEADER a porté sur des dépenses de rémunération sur une période de 12 mois.



Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°1 « Maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et soutenir les démarches en faveur de l'emploi local » :

1.2 - Renforcer le tissu artisanal et commercial :

- Actions collectives favorisant la reprise/transmission et le renouvellement des services de l'artisanat et du commerce local : études, animation, mise en réseau, création d'outils spécifiques.

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 12/09/2019)

Montant des dépenses éligibles retenues	88 900.92 €
Subvention Europe FEADER (LEADER)	42 672.43 €
Autre cofinancier :	
→ Chambre des Métiers et de l'Artisanat Tarn et Garonne	27 801.07 €
Autofinancement	18 427.42 €